



**BULLETIN ADHÉRENTS N°32 DU 15/08/2022**

**ASSOCIATION POUR LA VERITE  
SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL**

**LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOPH, JEAN-PIERRE GAZEAU**

En Irlande, l'affaire vient d'être fortement remise dans l'actualité avec cette déclaration, le 4 juillet, du Taoiseach (premier ministre) Micheál Martin et de la ministre de la justice Helen McEntee:

« Rien ne sera laissé de côté pour traduire en justice le meurtrier de Sophie Toscan du Plantier, ont convenu aujourd'hui le Taoiseach et la ministre de la Justice Helen McEntee à la suite d'une nouvelle enquête annoncée par la « Serious Crime Review Team », c'est-à-dire une équipe spécialement dédiée aux affaires criminelles non résolues (article de Sean Molony dans l'Independent).

Ainsi, une étape nouvelle s'ouvre. Toutefois, nous avons appris à se garder de tout triomphalisme après ces presque 26 années d'attente, d'espoirs à la suite de la condamnation du coupable en France, et malheureusement de déceptions dans notre attente de la vérité. Sera-t-elle enfin obtenue à la suite de ces nouveaux développements ?

**FIN JUIN 2022, NOUS SOMMES TOUJOURS EN ATTENTE D'UNE DECISION DE LA COMMISSION EUROPEENNE, MAIS EN IRLANDE, LES CHOSES BOUGENT**

**1- UNE NOUVELLE ENQUÊTE DU TYPE « AFFAIRE NON ELUCIDEE » EST DILIGENTEE PAR LES AUTORITES IRLANDAISES**

Il s'agit d'une enquête spéciale de type « affaire non élucidée » (« cold case » en anglais) décidée par l'« assistant commissioner » John O'DRISCOLL en fin du mois de juin dernier. Nos avocats Alain SPILLIAERT, James MACGUILL, Elise MARTIN VIGNERTE et Michael O'KANE ont obtenu dès le début du mois de mars de précieuses informations en Irlande à ce sujet. Certains journaux irlandais se sont fait l'écho de ces derniers développements pouvant déboucher dès la fin de l'année 2022 sur un procès (Sunday indépendant du 17 avril 2022). Ces éléments ont été confirmés récemment par les journaux irlandais (l'Irish Times du 29 juin 2022).

La police irlandaise travaillerait sur des éléments nouveaux : à la suite vraisemblablement de l'appel solennel lancé en octobre 2021 par Pierre-Louis BAUDEY, le fils de Sophie, de nouveaux témoignages ont été recueillis, certains d'entre eux étant assortis d'une demande d'immunité (système prévu par la loi irlandaise permettant d'« acheter une clémence » moyennant des aveux..). Par ailleurs de nouveaux moyens seraient alloués à l'affaire et la police ferait appel aux derniers développements scientifiques, pour l'identification d'ADN par exemple.

Il est certain qu'actuellement des échanges ont lieu entre la Garda et la procureur général d'Irlande (DPP) et qu'un nouveau dossier sera in fine préparé à destination de cette dernière. Enfin, Pierre-Louis a déjà été sollicité dans le cadre de cette enquête.

Il ne fait pas de doute qu'ont été déterminants le succès des documentaires sur l'affaire diffusés ces dernières années, auxquels ont largement participé la famille et l'ASSOPH, les déclarations du président de la République Emmanuel Macron en Irlande lors de sa visite du 26 août 2021 et également l'appel de Pierre-Louis, en octobre 2021, à de nouveaux témoignages et sa demande de réactivation de l'enquête sous forme d'enquête de « cold case ».

**Au niveau de la Commission européenne** la procédure de mise en demeure déclenchée fin octobre 2020 contre l'Irlande pour retards répétés dans le traitement des mandats d'arrêt européens (MAE) et pour mauvaise transcription de la directive européenne associée semble encore bloquée, témoignant d'une certaine mansuétude vis-à-vis de l'Irlande et d'une désinvolture certaine de la Commission vis-à-vis des engagements judiciaires européens.

## **2- LES MEDIAS SONT SUR LE QUI-VIVE ET LES IRLANDAIS RESTENT TRES SENSIBILISES**

En Irlande tous les journalistes sont mobilisés et très motivés. En effet, les documentaires réalisés sur l'affaire, avec une large participation de l'ASSOPH et de la famille, en particulier de Pierre-Louis le fils de Sophie, ont eu une audience mondiale. Par exemple « Sophie, A Murder in West Cork » de NETFLIX, réalisé par John DOWER et Frédéric GAZEAU (membre de l'ASSOPH), « Murder at the Cottage » de la chaîne SKY News de Jim SHERIDAN, les séries en podcast des producteurs Sam BUNGEY and Jennifer FORDE ont eu des audiences se chiffrant en millions de spectateurs ou auditeurs.

La population du West Cork est restée par ailleurs très sensibilisée. Ainsi un groupe de soutien à Sophie, animé par Bill HOGAN, organisera avec ses amis un concert dédié à Sophie au Harbour View Schull Hotel à SCHULL le 23 septembre prochain. Des membres de la famille de Sophie et l'ASSOPH seront présents.

## **3- LA VIE DE L'ASSOPH**

### **LE 10 FEVRIER 2022 UNE ASSEMBLEE GENERALE EXCEPTIONNELLE A ETE TENUE EN « DISTANCIEL »**

Cette assemblée générale exceptionnelle a été rendue nécessaire pour valider certaines évolutions :

- dans les statuts de l'association. Un changement d'adresse était devenu nécessaire depuis le décès de notre regretté ami, Jean-Antoine BLOC-DAUDE. La nouvelle adresse officielle de l'ASSOPH est désormais la suivante :

**15 Boulevard de CHARONNE – 75011 – PARIS  
Chez Madame MARIE-CLAIRE GAZEAU**

- Dans la composition du Conseil d'administration. Le nombre de membres exigé par les statuts est de dix, deux nouveaux administrateurs ont donc été élus :
  - Romain DEBEZE, Artiste
  - Eileen BROWNE, résidente irlandaise qui assiste l'ASSOPH depuis plusieurs années

### **APPEL A COTISATION ET DONS EVENTUELS**

Si vous souhaitez soutenir le combat de l'ASSOPH pour la vérité et la justice sur le meurtre de Sophie vous pouvez renouveler votre cotisation et éventuellement effectuer un don. En effet le combat pour la vérité et la justice pour SOPHIE n'est pas terminé ! L'ASSOPH devra encore faire appel à ses avocats français et irlandais pour l'aider à obtenir l'extradition de Ian BAILEY et obtenir de l'Irlande soit qu'elle condamne elle-même Ian BAILEY, soit qu'elle respecte enfin ses obligations européennes en matière d'extradition.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, renouveler votre cotisation à l'ASSOPH de 30 euros. Vous pouvez également faire un don à l'ASSOPH en 2022,

Nom : .....Prénom : .....Tel : (..).....email ..... @.....

Adresse : .....

Je souhaite soutenir l'association et devenir membre donateur en versant un don de : .....€

Date : ..... Signature : .....

Chèques bancaires à l'ordre de « ASSOPH » à envoyer, avec le bulletin de don à ASSOPH  
15 Boulevard de CHARONNE – 75011 – PARIS Chez Madame MARIE-CLAIRE GAZEAU  
contact [assoph0793@orange.fr](mailto:assoph0793@orange.fr) site : [www.assoph.org](http://www.assoph.org)